

Intervention Ademat-h à Remiremont 7 avril, journée mondiale de la santé, journée de lutte contre sa marchandisation !

Tout d'abord une bonne nouvelle, les 2 cardiologues africains les docteurs Bah et Ahinaga sont à leur postes à Remiremont et Epinal et ils vont rester ici. En leur nom merci à tous, à la cheffe de service de cardiologie Dr Katy Didier Petit et son équipe, aux adhérents d'ademat mais aussi aux journalistes, aux élus qui ont agi, et tous ceux pour qui le mot fraternité est une valeur forte de notre République.

Egalement, un salut et un soutien fraternel aux personnels des urgences d'Epinal qui ont entamé un mouvement de grève pour surcharge de travail, mauvaise condition d'accueil des patients et la création de lits d'aval

Ademat-h, en lien et en plein accord avec la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, a souhaité manifester une nouvelle fois devant cet établissement public de santé qui doit rester le poumon de notre territoire. Il en est ainsi aujourd'hui notamment à Sedan, Besançon, St Claude, Sarlat, Tours, Toulouse, Ruffec, Clermont Ferrand, Oloron sainte Marie et Paris avec une délégation européenne à la manifestation de cette après-midi de Bastille à République

Lutter contre la marchandisation et la privatisation de la santé et de la protection sociale, c'est défendre le service public et les biens communs, contre les intérêts privés.

C'est redire en cette journée mondiale de la santé combien nous sommes solidaires des organisations associatives, syndicales et politiques qui luttent avec nous pour l'accès aux soins pour toutes et tous, partout, sans barrières financières ni géographiques.

Une nouvelle fois nous tenons à dénoncer la casse de nos hôpitaux publics par un mode de gestion copié sur le privé qui privilégie la rentabilité à l'humain, la gestion comptable à la mesure de l'état de santé des populations, la suppression des lits et des services à la réponse aux véritables besoins des patients et des personnels.

Le secteur privé grignote de plus en plus ce qu'il appelle des parts de marché qu'il dispute au secteur public. Il pratique les dépassements d'honoraires sans honte ni contrainte. Les plateformes numériques, Happytal ou Doctolib,

contribuent à la déshumanisation et provoquent de fait du renoncement aux soins.

Le recours au secteur privé lucratif devient parfois incontournable, à condition de pouvoir le payer et d'avoir une bonne mutuelle.

Nous ne pouvons pas accepter ces glissements progressifs qui portent une réelle atteinte au droit à la santé et aux soins pour tous.

Le service public doit pouvoir assurer les services de soins de suite et reprendre la gestion des EHPAD avec les moyens nécessaires. Le récent scandale d'Orpéa a mis en lumière le hold-up du monde de la finance sur l'argent public, sur nos cotisations, sur la Sécurité Sociale. Cela suffit !

Se battre pour le service public, c'est imposer la levée des brevets sur les vaccins et les médicaments et en permettre l'accès à tous, y compris dans les pays les plus pauvres de la planète. La crise sanitaire que nous venons de traverser montre l'urgence d'un pôle public du médicament : il est inadmissible que les grands groupes pharmaceutiques engrangent des milliards avec l'argent public.

C'est aussi pourquoi nous refusons le démantèlement de la Sécurité Sociale au profit des « sur complémentaires » privées que tous ne pourront pas se payer. La protection sociale n'est pas une option. Elle doit rester un bien commun et un principe universel.

Ici dans les Vosges, nous continuons à nous battre pour une meilleure santé de l'hôpital public et l'accès aux soins pour tous et partout:

- Parce qu'il y a une surmortalité neuro-cardiovasculaire et trop de pertes de chances pour les habitants il nous faut un **service de cardiologie interventionnelle avec coronarographie à l'hôpital d'Epinal** pour tous les Vosgiens et Hauts-Saônois du bassin de vie. Nous sommes pleinement solidaires des cardiologues vosgiens qui se battent pour construire ce projet. La bataille est rude car ce projet heurte de plein fouet les intérêts financiers des cliniques privées de Nancy qui ont noué partenariat avec le CHU. Ceci explique pourquoi aujourd'hui l'actuelle direction du CHU s'oppose aussi à ce projet, ce qui nous apparaît ahurissant. Gageons que l'intérêt supérieur de la santé publique prendra le pas sur les forces de l'argent, mais pour cela il faudra une mobilisation conjointe des

professionnels et de la population. Ademat réfléchit à de nouvelles initiatives en la matière dans les mois à venir.

- **Il nous faut aussi un second IRM** à l'hôpital de Remiremont ou dans le bassin de vie, à demeure ou mobile. Oui pourquoi pas un IRM mobile, le directeur de l'hôpital y est favorable, pour répondre à temps aux besoins et faciliter les diagnostics et les prises en charge. Une seule autorisation a été accordée pour les Vosges et c'est la région de St Dié qui en bénéficiera prioritairement. De l'avis de tous, il en faut un second dans notre bassin de vie. Ademat –h avec le sénateur Hyngray que nous venons de rencontrer, allons proposer une démarche commune aux parlementaires et élus pour porter à l'ARS et au ministère de la santé, cette nécessité d'autoriser rapidement un deuxième IRM à l'hôpital de Remiremont. Le temps presse, en juin 2023, il est prévu que le marché de la radiologie ne soit plus soumis à autorisation, En d'autre terme, il sera complètement dérégulé, ce qui amplifiera encore davantage la financiarisation de ce secteur de la santé
- Nous réclamons aussi **des consultations en dermatologie et en ophtalmologie**, avec opération de la cataracte. Elles doivent pouvoir être proposées à l'hôpital de Remiremont. C'est le rôle du service public

Avec l'Ademat-h et la population nous continuons à nous battre aussi pour une médecine de ville qui garantisse l'accès aux soins et une bonne santé partout et pour tous, y compris en zone rurale et de montagne, et pour le maintien de services de santé mentale en proximité :

C'est pourquoi nous nous méfions des annonces et dénonçons un système d'aide à l'installation qui transforme les professionnels de santé en chasseurs de prime ! Nous venons de découvrir qu'en toute légalité, un médecin, y compris s'il exerce dans un désert médical, peut fermer son cabinet et aller exercer dans le désert médical voisin contre une prime de 50 000€ versée par la CPAM .Les deniers publics doivent prioritairement servir à répondre aux besoins de la population, pas à engraisser des cabinets de pseudo experts ou à apporter des compléments de revenus à des professionnels qui n'hésitent pas à se transformer en mercenaires de la santé.

C'est aussi pourquoi nous réclamons une solution sérieuse pour garantir une présence d'un médecin généraliste à Saint-Maurice: Les médecins du Thillot ne

peuvent pas accueillir tous les habitants de Bussang, St-Maurice et Fresse sur Moselle comme le suggère l'ARS, et encore moins se rendre aux urgences de l'hôpital de Gérardmer en cas de besoin.

Nous demandons une réponse médicale à un besoin urgent, pas une réponse administrative inadaptée.

Les Communautés Professionnelles de Territoire de Santé ont été créées par la loi avec un financement conséquent de la sécurité sociale pour organiser l'offre de soins de premiers recours et l'accès à un médecin traitant pour tous. C'est donc à la CPTS du massif vosgien, en lien avec les usagers, de trouver des solutions avec l'ARS et d'assurer une permanence des soins avec tous les médecins du ressort de l'association, en attendant une solution plus durable et l'arrivée de nouveaux médecins.

Pour lutter contre les déserts médicaux, il faut proposer un-salaire aux étudiants en médecine conditionné par « un engagement temporaire à servir », parce que **la liberté d'installation s'arrête là où l'intérêt général commence. Il faut agrandir les facultés de médecine.**

Face au mal être de la jeunesse qui s'est accentué avec le Covid, il était incompréhensible que la fermeture du secteur adolescent au CHS de Ravenel soit confirmée. Elle a été suspendue face aux réactions syndicales et aux alertes de la population. Mais rien n'est véritablement gagné. Les centres médico psychologiques doivent être consolidés et celui de Bruyères réouvert. **La santé mentale ne doit pas être sacrifiée sur l'autel des profits de groupes privés** qui sévissent déjà en gérontologie et de plus en plus en psychiatrie. Par exemple Inicea filiale de Korian à Epinal, Clinea filiale d'Orpea à Toul et Verdun ; ces entreprises sont cotés en bourse.

Ravenel est un hôpital public indispensable à la bonne santé des Vosgiens. Nous réclamons qu'il soit rattaché enfin au Groupement Hospitalier de Territoire 88

Ce sont ces revendications qu'en votre nom nous allons remettre à madame la directrice générale de l'ARS avec demande de rdv. Malgré des demandes réitéré de rdv, notre dernier contact et c'était en visio, remonte à novembre 2020

7 avril, journée mondiale de la santé !

7 avril 2022, nouvelle manifestation de l'Ademat-h solidaire des populations de nos vallées et plus particulièrement aujourd'hui de la Haute Moselle qui n'a pas

vocation à être abandonnée de l'administration, des élus et des politiques publiques.

Ensemble nous serons plus forts.

La santé n'est pas une marchandise. Elle est fragile. Elle doit devenir réellement une priorité dans notre territoire de vie. Nous ne voulons pas de promesses mais des actes parce que la santé fait partie de notre bien commun!